



Rapport annuel d'activités 2020 de la Commission Locale de l'Eau et de la Cellule d'animation du SAGE Lignon du Velay

1) Présentation du SAGE et rappel du contexte

Le bassin versant du Lignon du Velay est situé en grande majorité dans l'Est du département de la Haute-Loire (29 communes). Quelques communes du département de l'Ardèche (5) et de la Loire (2) sont incluses dans le territoire. Le territoire du SAGE couvre une superficie de 708 km².

Le Lignon du Velay prend sa source sur le Massif volcanique du Mézenc (commune de Chaudeyrolles, 1440 m d'altitude) puis s'écoule dans un bassin constitué des plateaux granitiques du Velay oriental. Affluent rive droite de la Loire amont, il la rejoint sur la limite communale des communes de Beauzac, Saint-Maurice-de-Lignon et Monistrol-sur-Loire après un parcours de 85 km. Son principal affluent est la Dunière (42 km).

Le bassin est situé en périphérie de la grande aire urbaine de Saint-Etienne, ce qui favorise à la fois le développement démographique, péri-urbain et industriel de l'aval du territoire ainsi qu'une activité touristique estivale (nombreuses résidences secondaires). La majorité du bassin reste cependant à dominante rurale avec une activité agricole orientée vers l'élevage bovin extensif. A noter, la présence au coeur du bassin d'une grande retenue de 40 millions de m³ sur le Lignon (barrage de Lavalette), propriété de Saint-Etienne Métropole, et qui est une des sources principales d'eau potable de l'agglomération stéphanoise.

Population totale des communes du SAGE: 54 508 habitants (INSEE, 2015), population incluse sur le bassin : 31 654 habitants.

Masses d'eau :

Masses d'eau superficielles courantes	Etat écologique 2013	Paramètres déclassant 2013	Etat écologique 2017	Paramètre déclassant 2017	Objectif bon état écologique
FRGR0161a : Le Lignon du Velay et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	bon		bon	IPR	2015
FRGR0161c : Le Lignon du Velay et ses affluents du complexe de Lavalette jusqu'à la confluence avec la Loire	moyen	IPR	moyen	IPR	2027
FRGR1821 : Le ruisseau de Brossettes et ses affluents depuis la source jusqu'au complexe de Lavalette	moyen	Nutriments (PO4, P), IPR, IBD	médiocre	Nutriments (PO4, P), IPR, IBD	2027
FRGR0162 : La Dunière et ses affluents depuis la source jusqu'à sa confluence avec le Lignon	moyen	IBG, IPR	médiocre	IPR	2027

Masses d'eau artificielle stagnante	Etat écologique 2009 (données 2005-2009)	Etat écologique 2013 (données 2008-2013)	Etat écologique 2017 (données 2012-2017)	Objectif bon potentiel	Paramètre déclassant
FRGL085 : Complexe de Lavalette	bon	moyen	moyen	2027	Éléments biologiques et physico-chimique

Masses d'eau souterraines	Etat quantitatif 2008-2013	Objectif bon état quantitatif	Etat chimique 2008-2013	Objectif bon état chimique
FRGG101 : Massif du Velay, bassin versant de la Loire	bon	2015	bon	2015
FRGG104 : Le Lignon du Velay	bon	2015	bon	2015

Éléments fondateurs du SAGE :

La démarche de SAGE sur le bassin versant du Lignon du Velay a été lancée suite aux négociations entre le Syndicat Mixte des Trois Rivières, EDF et la Ville de Saint-Etienne pour la ré-évaluation des débits réservés en sortie du barrage de Lavalette en 1998. Le SDAGE Loire-Bretagne l'inscrit comme prioritaire en 2005.

Étapes d'élaboration et enjeux du SAGE :

État des lieux / Diagnostic 2011 /2013	Scénarios tendanciel et contrastés 2013/2014	Choix de la stratégie 2015	Produits du SAGE 2016	Procédure de consultation 2017/2018
---	---	-------------------------------	--------------------------	--

Les enjeux retenus dès le diagnostic et qui structurent le projet de SAGE sont :

- Préserver et mieux gérer la ressource en eau.
- Préserver les zones humides et les têtes de bassin versant
- Améliorer la fonctionnalité écologique des cours d'eau
- Mettre en œuvre la gouvernance et le suivi du SAGE
- Informer, sensibiliser et valoriser les pratiques et les usages contribuant à la protection du milieu et de la ressource en eau

Arrêtés :

- Arrêté de périmètre : 16 octobre 2003
- Arrêté de constitution de la CLE : 15 septembre 2004
- Arrêté de modification de la CLE : 18 septembre 2007 / 21 novembre 2008 / 29 juillet 2011/ 18 août 2014 / 24 août 2015 / 24 août 2016 / 6 avril 2021
- Arrêté de renouvellement de la CLE : 22 décembre 2010, puis 30 mars 2017
- Arrêté modification du périmètre : 26 septembre 2012

Constitution de la CLE : 47 membres (23 représentants des collectivités locales, 12 représentants des usagers, 12 représentants des services de l'état), président : M. Bernard GALLOT, maire d'Yssingaux jusqu'en juin 2020

Structure porteuse :

EPAGE Loire Lignon depuis 2020 suite au SICALA Haute-Loire (depuis 2006 avait remplacé le syndicat des trois rivières)
animatrice : Emilie DARNE (70% ETP en 2020)

2) Activités de la CLE et du bureau de la CLE en 2020

Rappel de l'état d'avancement :

Le SAGE du Lignon du Velay est en phase d'élaboration, le projet final a été validé par la CLE du 26 octobre 2018, en intégrant les quelques modifications retenues suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en mars/avril 2018.

Conformément à la demande de la CLE, le début de la mise en œuvre ne pouvait être engagé qu'après évolution des statuts et du territoire d'intervention de la structure porteuse désignée, le SICALA de Haute-Loire. Ces évolutions ont pris forme en 2019 avec une démarche de transformation du SICALA dans le cadre de l'évolution réglementaire de la compétence GEMAPI et une labellisation de la structure en Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux (EPAGE), intervenant désormais sur le bassin hydrographique de la Loire amont dont le Lignon du Velay dans son intégralité.

L'objectif pour 2020 est de donc d'obtenir l'approbation du SAGE. L'année étant également une année électorale, la mise en œuvre du SAGE pourra éventuellement démarrer en même temps que les nouveaux mandats municipaux et communautaires.

Avec le démarrage de la mise en œuvre, différentes actions de communication ciblées sur le porter à connaissance du SAGE seront à prévoir (supports et réunions d'informations) ainsi que la réalisation du plan de communication du SAGE.

Le calendrier devrait également correspondre avec les actions de mises en œuvre qui seront portées par le Contrat Territorial Lignon du Velay, puisque pour ce dernier, la procédure d'approbation est également à finaliser au cours de l'année 2020.

La mutualisation des actions et des moyens entre les deux cellules animatrices se poursuivra conformément aux engagements de la feuille de route de la CLE validée en 2019.

◆La Commission Locale de l'Eau s'est réunie une fois, le 20 février 2020

8 membres de la CLE étaient présents (2 du collège des élus, 2 du collège des usagers, 4 du collège des services de l'Etat) et 9 personnes s'étaient excusées sans donner de pouvoir. Le quorum (à 32) n'était pas nécessaire pour valider les points de l'ordre du jour.

La période pré-électorale explique le faible nombre de participants, ainsi que la tenue d'une réunion départementale en parallèle sur l'élaboration du PDM. La tenue de cette réunion de la CLE était nécessaire pour avoir l'avis de la CLE sur le CTLV avant fin juin, compte-tenu des délais envisagés pour reconstituer la CLE suite aux élections municipales.

Le rapport d'activités de la CLE 2019 est validé à l'unanimité.

La CLE donne un avis favorable sur le projet de CTLV.

Divers points d'actualités sont présentés à la CLE :

- la transformation du SICALA en EPAGE Loire-Lignon, ce qui va permettre d'engager le portage de la mise en œuvre du SAGE par ce dernier (lancement de la demande d'approbation par le préfet),
- l'avancement de l'inventaire complémentaire des zones humides en milieux forestiers,
- l'appel à initiatives PSE (Paiement pour Service Environnementaux), et la candidature proposée sur le territoire du Haut-Lignon,
 - des courriers transmis à la CLE, sur le thème gestion quantitative, l'un concernant la pratique des forages dans le département de Haute-Loire, l'autre concernant la gestion de la sécheresse en 2019.
- le bilan des dossiers loi sur l'eau transmis pour information à la CLE en 2019.

◆Le Bureau de la CLE ne s'est pas réuni en 2020

La situation exceptionnelle de 2020 liée à la crise sanitaire du COVID 19 et le report du deuxième tour des élections municipales expliquent la faible activité de la CLE cette année. A l'heure du bilan, le 18 décembre 2020, la CLE n'est pas encore reconstituée suite aux changements d'élus communaux et intercommunaux et il n'y a plus de président de CLE en place.

◆ Approbation du projet de SAGE

La démarche de transformation du SICALA en EPAGE Loire-Lignon étant finalisée et effective au 1er janvier 2020, avec intégration dans ses statuts de la compétence portage de la mise en œuvre du SAGE Lignon du Velay, l'EPAGE Loire-Lignon est désormais légitime pour être la structure animatrice du SAGE en phase de mise en œuvre. La demande d'approbation du projet de SAGE a été faite en février 2020 auprès du préfet de Haute Loire, en qualité de préfet coordonnateur pour le SAGE Lignon du Velay.

Cette demande a été instruite par les services au cours de l'année, l'absence d'un président de CLE élu depuis juin 2020, est désormais le dernier point bloquant pour finaliser la procédure.

◆ Modifications de la CLE

Suite aux élections municipales et communautaires, une modification de la CLE est nécessaire pour remplacer les élus sortants. Une modification des collèges des élus et des usagers est également proposée par les services de la DDT 43 en concertation avec l'animatrice du SAGE. En effet, il convenait de réattribuer certains usagers qui représentent des collectivités territoriales (Saint-Etienne Métropole, SYMPAE, Syndicat Mixte de Lavalette) au collège des élus tout en retrouvant l'équilibre entre les trois collèges.

Même si cette procédure de modification de la CLE est pilotée et suivie par les services de la DDT43, l'animatrice a pris contact avec les Associations des Maires des départements concernés et a répondu aux demandes de plusieurs collectivités du territoire au sujet des désignations de représentants pour la CLE du SAGE Lignon du Velay.

3) Autres actions ou réunions suivies par la cellule d'animation

◆ Travail de cohérence vis à vis des autres outils sur le périmètre du SAGE

Le suivi des démarches du Contrat Territorial Lignon du Velay et du site Natura 2000 Haute Vallée du Lignon présentes sur le bassin versant est facilité par le fait que celles-ci soient aussi portées par l'EPAGE Loire-Lignon.

Le bilan des mutualisations en place et les engagements de mutualisation ont été décrits dans la feuille de route de la CLE, cela montre la cohérence et la complémentarité entre les deux cellules d'animation (SAGE et CT).

La cellule d'animation du SAGE accompagne l'élaboration du futur Contrat Territorial Lignon du Velay (CTLV) qui couvrira l'ensemble du périmètre du SAGE conformément à disposition 3.6 du PAGD. Le CTLV permettra la mise en œuvre d'une grande partie des actions du SAGE.

L'essentiel du projet de contrat Territorial Lignon du Velay a été élaboré en 2019. Début 2020, la finalisation de certaines fiches actions est encore à réaliser, travail auquel l'animatrice du SAGE apporte un appui. Il s'agit ensuite de préparer l'avis de la CLE sur le projet de Contrat et d'organiser une CLE pour que cet avis puisse être rendu dans des délais qui correspondent au calendrier d'approbation du CTLV (prévu pour le Conseil d'Administration de l'AELB d'automne).

L'avis est donné lors de la première et unique réunion de la CLE de février 2021 (voir annexe 2).

La mutualisation se traduit également au niveau du lancement ou du suivi d'actions qui ont été proposées dans le PAGD du SAGE mais qui sont concrètement mises en œuvre dans le cadre du Contrat Territorial par exemple :

- l'inventaire complémentaire des zones humides en milieu forestier (disposition 2.1- 2°),
- l'installation et le suivi d'échelles limnimétriques et de repères d'étiages sur des affluents du Lignon (disposition 1.2 – 1°),
- l'amélioration des connaissances sur les espèces patrimoniales (disposition 3.3 - 2°).

L'avancée de ces actions est détaillée dans la partie études.

Enfin la mutualisation se fait au niveau de la recherche de cofinancement pour mener à bien les actions précédemment citées (financement FEDER, projet Life, appels à projet...)

L'animatrice du SAGE est également impliquée dans les actions relevant de l'animation du site Natura 2000 « Haute Vallée du Lignon » (COPIL en janvier 2020). Elle participe en particulier aux suivis post-travaux de la réhabilitation du Lignon à Fay-sur-Lignon, ainsi qu'à ceux concernant la préservation de la Moule perlière espèce d'intérêt patrimoniale majeure ciblée par le SAGE (dispositions 3.3 & 3.4).

Avec les enjeux forts de préservation de la Moule perlière, espèce relevant d'un Pan National d'Action (PNA), un projet d'actions à l'échelle du Massif Central est porté par le CEN Auvergne, animateur du PNA. Des actions sur le bassin du Lignon qui permettraient de cofinancer des actions du CTLV de restauration de milieux ou des actions de suivi au-delà du site Natura 2000, sont proposées pour candidater au financement du FEDER Massif Central. Les actions n'ont malheureusement pas été retenues dans le cadre du programme en cours en 2020.

◆Suivi des différentes procédures liées à la gestion de l'eau

- Suivi des SAGE limitrophes : SAGE Loire Amont et Loire en Rhône-Alpes,
 - Suivi des plans et programmes du Comité de bassin Loire-Bretagne : élaboration du SDAGE 2022-2027 et du PDM,
 - Suivi de la procédure de cartographie départementale des cours d'eau,
 - Suivi du comité départemental de l'eau, du comité sécheresse,
 - Suivi de la démarche engagée au sujet du protocole des débits réservés en aval des barrages de Lavalette La Chapelette,
 - Suivi des problématiques et projets sur le BV : projets d'aménagements pouvant impacter des zones humides, aspects quantitatifs et changement climatique.
- (voir tableau détaillé des réunions en annexes)

◆Actualisation données prélèvements :

Le SAGE Lignon du Velay a identifié comme enjeu prioritaire la gestion quantitative en allant jusqu'à définir des objectifs de volumes maximums prélevables dans son PAGD et son règlement, à partir d'une étude « adéquation besoins/ressources » menée en 2014.

L'actualisation des données, notamment sur les prélèvements AEP, essentiels des usages du territoire, est à faire annuellement si possible. Toutes les données ne sont pas encore accessibles et bancarisées sur les bases de données nationales, au niveau de détails souhaité (point de prélèvement attribué à son sous bassin versant). Il est ainsi préférable de prendre contact avec chaque structure gestionnaire et de valider avec elle les données et les hypothèses de répartition. Ce travail a été réalisé en 2019 et 2020 et prend du temps car tous les gestionnaires n'ont pas les mêmes moyens pour répondre à ces demandes.

En parallèle l'animatrice se tient également à jour des connaissances sur les débits des cours d'eau du territoire (source banque hydro), pour en faire des synthèses et vulgariser ces informations auprès des acteurs du territoire (newsletter de décembre).

◆Etudes en cours \ en préparation

Inventaire complémentaire des zones humides en milieu forestier (action mutualisée avec le CTLV)

Dans sa disposition 2.1, le SAGE Lignon préconise la réalisation d'un inventaire détaillé des zones humides existantes ou dégradées dans les secteurs forestiers et précise certains critères et attentes sur la méthode. Cet inventaire doit être conduit dans les 2 premières années de mise en oeuvre.

Il a été lancé dès septembre 2019, dans le cadre de l'élaboration du CTLV, mais l'action est co-suivie par l'animatrice du SAGE qui avait élaboré le CCTP.

L'année 2020 est l'année centrale de cette étude même si elle a été perturbée par les restrictions sanitaires.

La première étape de concertation préalable à la phase terrain a heureusement pu être conduite assez tôt.

Des ateliers de concertation largement ouverts aux acteurs du territoire (élus, usagers, représentants du monde forestier, d'association, de services de l'État, habitants) se sont tenus les 6 & 7 février, pour échanger sur la pré-cartographie réalisée par le bureau d'études CESAME à l'aide d'outils cartographiques.

Puis un COPIL de validation de la première étape a été organisée le même jour que la CLE.

Même si un peu de retard a été pris avec le confinement le bureau d'étude a pu mener à terme la phase de validation sur le terrain (du printemps à l'automne), et a pu faire une démonstration de sa méthode d'identification des zones humides en août. Au final une première version de la cartographie est disponible en fin d'année et soumise à consultation dématérialisée du 15 décembre 2020 au 15 février 2021.

Le suivi de l'étude, l'organisation des ateliers et réunions, l'information auprès des acteurs et du grand public, la relecture des documents...sont assurés par les animatrices du SAGE et du CTLV.

Dans la même disposition 2.1 du PAGD concernant la connaissance des zones humides, il est également proposé de rédiger un cahier des charges permettant de définir un cadre d'inventaire des zones humides à appliquer pour les futurs inventaires des ZH du territoire. L'élaboration de ce cahier des charges a été engagé en 2020 par l'animatrice du SAGE et en attente de pouvoir être présenté à une future commission zones humides puis validé par la CLE.

Amélioration du suivi des ressources en eau superficielles (action mutualisée avec le CTLV)

Dans sa disposition 1.2, concernant l'enjeu de gestion quantitative de la ressource en eau, le SAGE Lignon préconise l'installation de repères visuels (5 à 10 répartis sur le bassin) pour améliorer la connaissance et le suivi des cours d'eau. Cette action doit être conduite dans les 2 premières années de mise en oeuvre.

Une première étape avait débutée dans le cadre du Contrat Territorial Haut-Lignon (CTHL) avec l'installation de 5 premiers repères. Pour couvrir le reste du territoire l'installation d'une 2ème série de repères est prévue dans le cadre du CTLV (fiche action rédigée par l'animatrice du SAGE).

Cette 2ème série de repères a été proposée comme action de démonstration dans un projet Eau&Climat, porté par l'OiEau, Les animatrices du SAGE et du CTLV

ont participé au montage du projet en 2019 et celui-ci a été validé et a officiellement démarré au 1^{er} septembre 2020. Outre l'apport financier du Life, ce projet Eau&Climat permettra de bénéficier des connaissances et des outils développés par des acteurs scientifiques et techniques (Oieau, INRAE, MétéoFrance, Acterra, Hydreos) pour mobiliser les acteurs du territoire sur l'intégration du changement climatique.

Si les actions de ce projet sont plus à conduire à partir de 2021, des ateliers de partage entre tous les partenaires ont eu lieu en octobre 2020.

Par ailleurs concernant les suivis des cours d'eau, des campagnes de relevés des niveaux d'eau à partir de la première série de repères ont été faites en période d'étiage par l'animatrice du SAGE en 2019 et 2020.

Amélioration des connaissances sur les espèces patrimoniales (action mutualisée avec le CTLV)

Dans sa disposition 3.3, le SAGE Lignon préconise de poursuivre et compléter les inventaires et suivis sur les espèces patrimoniales aquatiques identifiées sur le territoire. Cette action doit être conduite dans les 3 premières années de mise en œuvre.

Une partie de cette action a été engagée en interne avec le technicien de rivière du CTLV et l'animatrice du SAGE concernant l'espèce écrevisses à pattes blanches. Plusieurs prospections nocturnes ont été réalisées sur des petits cours d'eau du bassin du Lignon où des données historiques de présence de l'espèce étaient connues (Merles / Surenne / Bellecombe / Freyde / Gournier / Merdary / Chansou).

◆Recherche et demandes de financements des actions relatives à l'élaboration du SAGE

Les partenaires financiers du SAGE en 2020 sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le Département de la Haute Loire et les collectivités locales.

Cette année outre le fonctionnement de la cellule d'animation du SAGE, l'action concernant la consultation et l'enquête publique sur le projet de SAGE a été clôturée et a fait l'objet d'une demande de paiement.

Par ailleurs une demande de subvention concernant la communication pour le porter à connaissances du SAGE a été déposée auprès de l'AELB, en prévision du démarrage de la mise en œuvre.

4) Actions d'information, communication et sensibilisation

◆Plan de communication du SAGE / Porter à connaissance du SAGE

Dans sa disposition 5.2, concernant l'enjeu d'information/ sensibilisation, le SAGE Lignon préconise d'élaborer un plan de communication du SAGE. Cette action doit être conduite au cours de la première année de mise en œuvre.

L'animatrice a réalisé ce plan de communication en 2020. Ce dernier est en attente d'être présenté puis validé au bureau et à la CLE du SAGE.

Plusieurs supports de communication dont un guide de lecture du SAGE synthétisant par catégories d'acteurs les dispositions du SAGE qui les concernent a été élaboré. Le contenu de ce dernier est abouti et attend également d'être présenté puis validé au bureau et à la CLE du SAGE. La mise en forme sera ensuite reprise par un prestataire en infographie.

Un projet de guide dédié aux zones humides et à destination des élus pour mieux intégrer ces dernières dans l'aménagement du territoire est également en cours

d'élaboration avec le souhait de mutualiser cet outil avec les SAGE du département de la Haute Loire (échanges engagés en 2020).

◆ **Publication d'une « newsletter » mensuelle**

Les newsletters « les actualités du Lignon du Velay » sont rédigées conjointement avec la cellule d'animation du Contrat Territorial Lignon du Velay et du site Natura 2000. Elle est un outil permettant de :

- communiquer sur l'avancement des différentes démarches du bassin versant,
- informer sur les différentes échéances et dates de réunions,
- informer les acteurs d'évolution réglementaire, sur l'état de la ressource en eau sur le bassin,
- informer les acteurs des travaux réalisés sur le bassin versant.

Cette lettre est diffusée par mail à l'ensemble des membres de la CLE, aux mairies du bassin versant, aux acteurs suivants les différentes démarches du bassin versant et toute personne se manifestant comme intéressée. **6 newsletters ont été réalisées en 2020** (voir annexe 3).

◆ **Animations grand public**

Cette année, l'animatrice est intervenue avec l'animateur du CTLAV, une soirée lors d'un marché estival à Saint-Jeures (7 août). L'objectif était de faire découvrir le fonctionnement d'une rivière et son écosystème, et en particulier le Lignon du Velay et ses espèces patrimoniales. Plusieurs supports partagés ont pu être mobilisés pour tenir ce stand (panneau d'information réalisés dans le cadre de l'élaboration du SAGE, stand réalisé dans le cadre de l'élaboration du CTLAV, quizz réalisés dans les newsletters du Lignon, vidéos pédagogiques réalisés par des partenaires (AELB, AERM, AFB)).

Une autre animation, ciblée vers des élus a été organisée, cette fois en mutualisant avec l'animatrice du SAGE Loire amont et pilotée par l'animatrice de la CATZH de Haute-Loire au CEN Auvergne. La collectivité visée à cheval sur les 2 territoires de SAGE était la Communauté de Communes Mezenc Loire Meygal dans le cadre de l'élaboration de son PLUi. Un atelier de réflexion sur le rôle des zones humides et leurs intérêts pour les communes a été proposé aux maires qui composent le bureau de cet EPCI. Une vidéo pédagogique des Agences de l'Eau a été utilisée, et un support associé à un scénario d'animation a été créé pour l'occasion par les trois animatrices.

◆ **Autres diffusions d'informations**

Le site dédié aux outils de gestion de l'eau « **Gest'eau** » est régulièrement mis à jour par l'animatrice avec la mise en ligne des rapports d'études validés, compte-rendus et supports de réunions.

Le site de l'EPAGE Loire-Lignon a été créé en 2020 et mis en ligne en fin d'année : www.epageloirelignon.fr.

Un volet spécial a été dédié au SAGE Lignon du Velay, les documents du SAGE sont téléchargeables et l'observatoire du Lignon (disposition 4.3 – 1°) est en partie en place. Pour l'instant de nombreux éléments et cartographies concernant l'état des milieux aquatiques, les pressions et les actions de gestion sont présentés et illustrés. Des pages sont encore à compléter et la présentation pourra être améliorée ultérieurement avec des cartographies interactives.

De plus en plus de collectivités diffusent dans leurs revues communales ou intercommunales ou via leurs sites internet des articles proposés par les animatrices SAGE et/ ou CTLV (Dunières, Mazet-Saint-Voy, Sainte-Sigolène, Raucoules, Les Villettes, Lapte, Tence, Communauté de Communes Marches du Velay Rochebaron). Cette année beaucoup d'articles ont concerné la mise en place de l'EPAGE ou l'inventaire des zones humides et la démarche de concertation. La presse locale papier ou en ligne a également relayé certains de ces articles.(voir annexe 4).

5) Budget et financement

Les dépenses liées à l'élaboration du SAGE pour 2020 concernent les frais de personnel et de fonctionnement pour l'animation de la CLE. Ils s'élèvent à 61 202,54 € et sont financés à 70 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 30 % restent à la charge de l'EPAGE Loire-Lignon et des collectivités adhérentes.

Par ailleurs, les frais concernant la consultation et l'enquête publique sur le projet de SAGE, on fait l'objet d'une demande de paiement en 2020, pour un montant de 17 932 € , financés à 70 % par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 10 % par le Département de Haute-Loire et 20 % restent à la charge de l'EPAGE Loire-Lignon et des collectivités adhérentes.

Budget prévisionnel 2021:

Le budget prévisionnel de l'année 2021 a été évalué autour de 75 000 € pour les frais de personnel et de fonctionnement pour l'animation de la CLE. Une animatrice transversale SAGE /CTLV doit venir compléter le poste de l'animatrice principale à temps partiel.

Une opération concernant des actions de communication pour le porter à connaissance du SAGE en 2021, estimé à 15 000 € a été engagée fin 2020.

Une opération concernant des actions de communication pour la prise en compte du changement climatique (projet Life Eau&Climat) en 2022, estimé à 13 300 € sera engagée fin 2021.

6) Bilan 2020 – Perspectives pour 2021

L'année 2020 a bien entendu été particulière du fait des confinements qui ont été instaurés pour faire face à la pandémie de COVID 19. Par rapport à l'avancement des travaux du SAGE c'est surtout le report des élections municipales qui impacte le calendrier puisque l'installation de la CLE est reportée et à l'heure du bilan fin 2020, sa composition n'est toujours pas arrêtée et il n'y a plus de président de CLE en place.

L'activité de la CLE a ainsi été limitée à une seule réunion, qui heureusement avait été calée suffisamment tôt en prévision des changements électoraux mais où le nombre de participants était plus que limité (lié à un calendrier chargé et à la période pré-électorale). Cette réunion a cependant permis de ne pas bloquer le calendrier d'approbation du CTLV pour lequel l'avis de la CLE était nécessaire. De même toutes les réunions qui se sont tenues suffisamment tôt, en février 2020 pour l'inventaire complémentaires des zones humides ont permis à ce que la phase terrain de l'inventaire puisse se tenir et se terminer cette année.

Beaucoup d'actions ont avancé malgré tout mais sont pour beaucoup en attente d'être présentée à la CLE et ses instances et pour certaines validées.

Le projet de SAGE étant finalisé et validé depuis fin 2018, du temps a pu être consacré en 2020 pour initier des actions issues du projet de SAGE (cadre pour l'inventaire des ZH, suivi des ressources, plan de communication...) et préparer des éléments pour sa mise en œuvre (actualiser le bilan des prélèvements, préparer le guide de lecture, demander les financements...). Certaines de ces actions ont pu être engagées grâce à la mutualisation avec la cellule d'animation du CTLV.

Finalement les 2 démarches SAGE et CTLV se retrouvent avec un calendrier qui devrait parfaitement correspondre puisque les 2 outils complémentaires sont en phase d'approbation en 2020 pour un démarrage de la mise en œuvre en 2021. Ce démarrage correspondra aussi au début de mandat des élus municipaux et communautaires, ce qui leur permettra de s'en imprégner dès le début, de s'impliquer et de voir l'avancée et l'aboutissement des actions d'ici la fin de leur mandat. Dès que les conditions le permettront et que la CLE sera installée ce sera l'occasion de venir présenter aux nouvelles équipes élues le SAGE, le Contrat Territorial et d'une manière générale les enjeux de l'eau et du changement climatique sur le territoire du Lignon.

L'année 2020 a été marquée par l'installation de la nouvelle structure EPAGE Loire-Lignon et avec elle une nouvelle identité encore plus ancrée dans la logique de bassin versant, de nouveaux élus plus proches du territoire et de nouveaux outils (site internet notamment).

Sur le plan technique, l'acceptation et le lancement du projet Life Eau&Climat en 2020, est aussi une bonne opportunité d'enrichir l'expertise du territoire sur les enjeux quantitatifs en lien avec le changement climatique, de partager des données et des outils pour la gestion globale de l'eau. Ce thème correspondait déjà à un des enjeux prioritaires qui se dégageait du SAGE et ce sera parfaitement cohérent d'être un des territoires de démonstrations pour évaluer les effets du changements climatiques et mobiliser les acteurs à prendre en compte ces effets.

2021, année du début de la mise en œuvre du SAGE et du Contrat Territorial sur le même bassin, devrait donc permettre rapidement la mise en place de plusieurs actions de la feuille de route de la CLE : beaucoup de communication/sensibilisation pour le porter à connaissances, mais aussi des éléments concrets avec la finalisation de l'inventaire complémentaire des zones humides, l'accompagnement par la cellule d'assistance territoriale ZH, la mise à disposition d'outils par la cellule d'animations du SAGE, les avancées du projet Life Eau&Climat...

L'installation de la CLE, du bureau et des commissions thématiques sera à faire dès que possibles pour partager les travaux réalisés en 2019 et 2020 par la cellule d'animation et lancer la dynamique de prise en compte du SAGE sur le territoire.

L'animatrice du SAGE sera également amené à suivre de nombreuses démarches en cours à l'échelle département ou bassin (consultation sur le SDAGE, révision de l'arrête cadre sécheresse, protocole sur le stockage d'eau, suivi des étiages, plans d'actions pour le captage prioritaire de Lavalette...).

7) Annexes

♦ **Annexe 1 : Compte-rendu de la réunion de la CLE du 21 février 2020**

pièce jointe

♦ **Annexe 2 : Avis de la CLE donné sur le projet de Contrat Territorial Lignon du Velay**

pièce jointe

♦ **Annexe 3 : Newsletters du bassin versant du Lignon du Velay de l'année 2020**

pièce jointe

♦ **Annexe 4 : Exemples de diffusion d'informations / Articles dans la presse locale**

pièce jointe

♦ **Annexe 5 : Réunions hors réunions du SAGE auxquelles a participé l'animatrice**

tableau page suivante

Réunions hors réunions du SAGE auxquelles a participé l'animatrice		
Objet de la réunion	Organisée par	Date et lieu
COFIL du site Nature 2000 Haute Vallée du Lignon	EPAGE Loire-Lignon	20 janvier à Mars
Réunion du Comité Départemental de l'Eau	Préfecture 43	20 janvier au Puy-en-Velay
COFIL du Plan Régional d'Action Moules perlières en Auvergne	CEN Auvergne / DREAL AURA	6 février à Lempdes-sur-Allagnon
Atelier participatifs de l'inventaire des zones humides en milieux forestiers	EPAGE Loire-Lignon	7 février à Grazac (matin) et Montfaucon (après-midi)
Réunion groupe technique local sur l'élaboration du PDM du SDAGE 2022	DDT43	14 février au Puy-en-Velay
COFIL de l'étude d'inventaire des zones humides en milieux forestiers	EPAGE Loire-Lignon	20 février à Yssingaux
Réunion d'équipe EPAGE Loire-Lignon (visio conférence)	EPAGE Loire-Lignon	21 avril en télétravail
Réunion téléphonique avec nouvel agent responsable du suivi MA au département 43 (présentation des enjeux du SAGE)	Département 43	23 avril en télétravail
Réunion d'équipe EPAGE Loire-Lignon, sur modalités reprise déconfinement (visio conférence)	EPAGE Loire-Lignon	12 mai en télétravail
Webinaire ARRAA sur des outils d'animations scolaires	ARRAA	15 mai en télétravail
Réunion en vision avec animateurs SAGE Haute-Loire pour guide ZH mutualisé	EPAGE Loire-Lignon	4 juin à Tence
E-colloque eau et changement climatique	Association AMORCE	11 juin à Tence
Rencontre avec nouveaux élus (mairie de Lapte + représentant Mairie Grazac)	EPAGE / mairie	25 juin à Tence
Rencontre équipe Tence avec nouvel agent responsable du suivi MA au département 43	Département 43	7 juillet à Tence
Atelier démonstration caractérisation zones humide dans le cadre étude inventaire	EPAGE Loire-Lignon	7 août à Lapte
Comité sécheresse	DDT 43	31 août au Puy-en-Velay
Réunion de démarrage du projet Life Eau&Climat, assemblée générale des bénéficiaires (en visio)	OiEau	7 septembre à Tence
Rencontre avec la Chambre d'agriculture 43 (mutualisé avec CTLV et CTLAV)	CA 43 / EPAGE LL	10 septembre à Tence
Réunion du COFIL du SDAEP 43	Département43	21 septembre au Puy-en-Velay
Réunion de lancement du projet Life Eau&Climat, actions C1 (en visio)	Oieau	28 septembre à Tence
Réunion de lancement du projet Life Eau&Climat, actions C4 (en visio)	Oieau	1 octobre à Tence
Réunion de lancement du projet Life Eau&Climat, actions C2 (en visio)	Oieau	5 octobre à Tence

Réunion de lancement du projet Life Eau&Climat, actions C3 (en visio)	Oieau/ MétéoFrance	9 octobre en télétravail
Ateliers de partages des connaissances du projet Life Eau&Climat (en visio)	Oieau	13 au 15 octobre à Tence
Webconférence, des zones humides dans ma commune	Oieau / pole relais ZH	16 octobre en télétravail
Réunion téléphonique avec CAT ZH CENA (M.Parot Gibert) et animatrice SAGE Loire amont	CAT ZH CENA	19 octobre à Tence
Réunion téléphonique avec CAT ZH CENA (A.Soissons) et animatrice CTLV	CAT ZH CENA / EPAGE	3 novembre en télétravail
Rencontre directeur et VP de la Communauté Commune Marche du Velay Rochebaron sur thématique préservation ZH (+ A.Soissons + Julie Faure Laurent)	CAT ZH CENA / EPAGE	6 novembre à Monistrol
Réunion en visioconférence sur indemnisation EDF protocole Lavalette 1998, avec directeur et président EPAGE+ AELB + DPT 43 + FDAPPMA 43 d	DPT 43 / EPAGE	7 novembre à Brives-Charensac
Réunion téléphonique avec CAT ZH CENA (Mme Parot Gibert) et animatrice SAGE Loire amont	CAT ZH CENA	10 novembre en télétravail
Webconférence, zones humides et réglementation organisée par forum Marais Atlantique	IdéalCo	12 novembre à Tence
Atelier préservation des zones humides dans le cadre PLUi MezenLoire Meygal (bureau communautaire)	CAT ZH CENA	26 novembre au Monastier sur Gazeille
Réunion en visioconférence des présidents de CLE du bassin Loire Bretagne	Comité de Bassin	3 décembre en télétravail
Web Conférence Repenser l'Eau en Ville	Oieau	4 décembre à Tence
Réunion d'avancement du projet Life Eau&Climat, actions C3 (en visio)	Oieau/ météoFrance	10 décembre à Tence
Comité Départemental de l'Eau de Haute-Loire (en audio)	DDT 43	15 décembre à Brives-Charensac
Réunion en visio sur le réseau de suivi de la qualité de l'eau du bassin Lignon et la programmation du suivi 2021	Haute Loire Ingénierie	17 décembre à Tence